

PROTOCOLE DE DECONFINEMENT



Ecole de croisière - la Trinité-sur-Mer (56)



STOP COVID-19



25 mai 2020

Protocole général

Depuis le début du déconfinement, le protocole devant être mis en place dans le cadre des gestes barrières a été nourri de la réflexion des partenaires principaux, la FIN et la FFV.

Des mesures simples sont prises pour contrôler ce risque.

Etant en échange régulièrement par téléphone avec chaque stagiaire, ils seront informés des mesures prises afin de valider leur stage.

L'équipage sera donc informé des comportements à adopter, de ceux à éviter, de la nécessité de ne pas embarquer en étant malade et d'alerter immédiatement en cas d'apparition de symptômes à bord.

L'engagement du respect de ces précautions par l'ensemble des stagiaires sera la condition sinequanone de la participation au stage : ce document sera envoyé par mail à chaque stagiaire et devra être paraphé. Il pourra être rendu paraphé le jour du début du stage.

1- Les mesures barrières mises en œuvre :

- Se laver les mains très régulièrement ;
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ; utiliser des mouchoirs à usage unique
- Se saluer sans se serrer la main
- Nettoyer quotidiennement les locaux de travail, de vie et de repos ; bien les ventiler ;
- Désinfecter entre chaque stage l'ensemble du bateau

2- Les mesures de distanciation physique sont mises en œuvre :

- Respecter une distance minimale d'un mètre de chaque côté entre les personnes (soit 4 m² par personne) et en toute circonstance ;
- Eviter les échanges ou le partage d'objets ou de documents entre les marins et privilégier les documents dématérialisés ;
- Faire prendre les repas en espaçant les convives d'au moins un mètre
- Ne pas partager de cabines.

3- Le port du masque est fortement recommandé :

Le port du masque de protection à visée collective est recommandé pour toutes les activités collectives liées au travail ou aux loisirs. Si la distanciation physique ne peut pas être respectée, le port du masque chirurgical est préconisé.

4- La prise de température corporelle

La prise de température n'a pas un caractère obligatoire et systématique. Néanmoins, elle peut être un moyen de surveillance de la survenue de cette maladie et **sera effectuée systématiquement avant l'embarquement des stagiaires.**

Toute température supérieure à 38°C et constatée par deux fois à au moins un quart d'heure d'intervalle provoquera une consultation médicale ou une téléconsultation.

Les mesures adaptées

Le capitaine a été **testé négatif le 22 mai 2020** par le laboratoire OCEALAB d'Auray (***résultat du test transmis sur demande***).

En plus des mesures barrières, des mesures de distanciation physique, du port du masque fortement recommandé et de la prise de température, voici les mesures adaptées au fonctionnement de Boomari :

- Inciter les stagiaires à **se faire tester**
- **Accueil des stagiaires à bord** et non plus sur le parking pour les aider à porter leurs sacs
- Un **affichage** de rappel des gestes barrières dans le carré
- Inciter les stagiaires à venir avec leurs gilets de sauvetage, leur matériel de cartographie et literie
- Gestion de la vaisselle : à la fin du stage, toute la vaisselle sera mise dans un grand bac et nettoyée au lave-vaisselle. Il sera conseillé aux stagiaires d'acheter de la vaisselle à usage unique.
- Accès aux sanitaires du port : respect du protocole de la Compagnie des Ports du Morbihan
- La **Fiche de Renseignements Médicaux du CCMM** sera envoyée par mail à chaque stagiaire et devra être remplie et retournée avant le début du stage ou au plus tard le jour du début du stage comme les années précédentes
- **En plus, le questionnaire d'auto-évaluation fourni par la FFV** sera envoyé par mail à chaque stagiaire et devra être remplie et retournée avant le début du stage ou au plus tard le jour du début du stage.